

## L'herbe à poux

### Sauriez-vous la reconnaître ?

L'herbe à poux (à ne pas confondre avec l'herbe à puce) est une plante annuelle de la même famille que la marguerite et la camomille.

Sa hauteur peut varier de 5 à 90cm, son feuillage est très découpé et ses tiges sont poilues. Elle ne cause aucune allergie au toucher.

La plante sort de terre en juin, fleurit au mois d'août (épis de minuscules petites fleurs jaunâtres), produit une extraordinaire quantité de graines pour l'année suivante (jusqu'à 1000 par plant) et meurt par la suite. On dit que les graines peuvent germer après plus de 40 ans enfouies dans le sol !



### Quoi faire ?

L'herbe à poux se plaît dans un milieu perturbé, pauvre et ensoleillé. Puisque les autres plantes ne s'y plaisent tout simplement pas, elle y devient facilement dominante.

Elle n'est pas difficile à éliminer, mais encore faut-il savoir qu'elle est là ! Il est facile et sans danger de l'arracher à la main mais pour pouvoir espérer l'éliminer complètement, il faut avant tout modifier le milieu en le rendant plus attrayant pour les autres plantes. Par exemple, en améliorant la qualité du sol, le gazon s'y plaira davantage et sera plus compétitif.

L'herbe à poux colonise rapidement les endroits dégarnis comme le bord de la rue ou une section de gazon affaiblie par les vers blancs ou la punaise. Pour éviter qu'elle ne s'établisse chez vous, il suffit de bien réparer ces endroits problématiques, dès le printemps, en appliquant un mélange de terre et de compost avant de semer.

Les premières pousses d'herbe à poux commencent à germer en juin et elles sont très faciles à repérer parmi les graminées du gazon. Examinez bien les endroits propices en juin et en juillet, arrachez les petits plants qui émergent et semez du gazon de nouveau, au besoin. L'herbe à poux n'aime pas la compétition avec les autres plantes; vous en viendrez facilement à bout avec peu de moyens.

La couper avec la tondeuse avant la floraison est une façon plus simple de la contrôler dans les grands espaces verts mais attention; si vous tondez votre gazon régulièrement, la

plante finira par se ramifier très bas au niveau du sol et elle fleurira quand même. La meilleure méthode demeure de l'arracher tout en gardant une pelouse en santé qui lui résistera mieux.

L'herbe à poux est responsable de graves problèmes d'allergies partout au Québec. Selon la Direction de la santé publique de Montréal, c'est plus de 50 millions de dollars que les Québécois dépensent annuellement pour divers problèmes de santé reliés à l'herbe à poux. Il y va de **vos** responsabilité de vous assurer qu'il n'y en ait pas sur votre propriété.

Si vous croyez qu'il y a de l'herbe à poux sur votre terrain ou si vous êtes incapables de l'éliminer, n'hésitez pas à contacter l'éco-conseiller de la Ville au 450 621-3500, poste 3305.

#### **Des conseils si vous êtes allergiques :**

Pendant la saison de l'herbe à poux, privilégiez si possible les sorties extérieures en fin de journée, prenez une marche après la pluie, évitez de faire sécher vos vêtements à l'extérieur, lavez-vous les cheveux et les mains avant d'aller au lit. Laissez aussi les fenêtres de la maison fermées (utilisez un climatiseur) ou utilisez un échangeur d'air avec filtre anti-pollen. Vérifiez également le purificateur d'air de votre voiture !

L'herbe à puce et l'herbe à poux sont deux plantes différentes, aux effets sur la santé également différents. Si vous les confondez, consultez aussi la fiche sur l'herbe à puce de notre site Internet : [www.ville.rosemere.qc.ca](http://www.ville.rosemere.qc.ca)



#### Références utiles :

Agence de la Santé et des Services Sociaux du Québec :  
[www.agencesss04.qc.ca/sante-publique/environnement/qae-herbe-poux.html](http://www.agencesss04.qc.ca/sante-publique/environnement/qae-herbe-poux.html)

Jardin Botanique de Montréal :  
[www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/biblio/bottin/toxiques\\_herbe\\_poux.htm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/biblio/bottin/toxiques_herbe_poux.htm)

Ville de Montréal :  
[ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=4537,7191113&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=4537,7191113&_dad=portal&_schema=PORTAL)